

# Le mot de l' Echevin

## Finances, Enseignement et Sport



Extrait du bulletin communal de décembre 2006

Depuis le 04 décembre 2006, je suis appelé, grâce au soutien des électeurs/trices auquel(le)s j'adresse mes plus sincères remerciements, à remplacer, à la tête de l'échevinat des finances et de l'enseignement, un monument de la politique communale rendeusienne.

Je suis conscient que je n'hérite pas là d'une succession aisée, tant Monsieur Granville, au cours de ses 3 mandats consécutifs, a marqué, d'une part, l'esprit de nos concitoyens, par son habilité naturelle à préserver l'équilibre financier de la commune, d'autre part, celui du corps professoral, par son engagement permanent au service d'un enseignement de qualité.

J'espère, toutefois, me montrer digne de la confiance témoignée et m'engage, dès l'abord, à mettre tout en œuvre pour consolider l'héritage légué.

A côté de l'enseignement et des finances, j'assumerai les fonctions d'échevin du sport.

En ce qui concerne plus particulièrement le domaine des finances, vous trouverez, ci-après, la synthèse des différentes modifications budgétaires présentées lors de la séance du conseil communal du 20 novembre.

### Etat des finances communales.

Lors de la séance du Conseil communal du 20 novembre, l'échevin des finances a présenté les dernières modifications budgétaires de l'année 2006. Ces quelques dernières modifications étaient rendues nécessaires pour assurer jusqu'au bout le financement des services communaux et les dernières décisions du Conseil.

Dans le **budget extraordinaire**, un supplément de 40.000 € de dépenses a été approuvé par le Conseil. L'argent est disponible sur ce budget où il reste encore 19.017,32 €.

De ces 40.000 €, 22.000 sont prévus pour la transformation du bureau de la Poste et pour faciliter l'accès à l'étage de la Maison communale par les personnes à mobilité réduite. 15.000 € servent à compléter le coût de la réparation du clocher de Marcourt. Enfin, 3.000 € seront consacrés à l'achat d'un poste à souder.

Dans le **budget ordinaire**, le fait le plus frappant est la recette de la vente de bois qui fournit exceptionnellement 500.000 € de plus. En y ajoutant 206.000 € reçus en plus pour l'année 2004 à cause de la présence du Centre Couleurs du Monde, cela donne une réserve actuelle de 1.984.093,47 €.

L'augmentation des dépenses concerne dix articles sur les deux cent cinquante du budget et entraîne un supplément de dépenses de 10.727, 25 €. Le poste le plus important est celui de l'éclairage public pour lequel il faut prévoir 5000 € de plus. Nous avons prévu 3500 € de plus pour l'éclairage des bâtiments communaux, les frais électoraux et ceux de la correspondance communale. Six autres articles entraînent ensemble 2 227,25 € de dépenses en plus.

Dans le bulletin trimestriel précédent, le déficit prévisible de l'année atteignait 60.109,29 €.

En y ajoutant 20.000 € de provision pour les primes à l'égouttage individuel et maintenant environ 10.000 € cela fait un déficit de 90.000 € pour 2006.

Lors de cette séance du Conseil communal, la situation financière du C.P.A.S. a également été examinée. Pour toute l'année 2006, cette institution a puisé 25.000 € dans ses réserves pour équilibrer son budget ordinaire.

L'accroissement des dépenses ordinaires de la commune et du C.P.A.S. s'explique par la hausse du coût du personnel et des services extérieurs ainsi que des frais de fonctionnement.

La situation financière communale reste néanmoins très solide. En effet, vu les réserves actuelles, ces déficits (90.000 + 25.000) paraissent supportables. Mais ils s'amplifient d'année en année. Si l'on n'y prend garde, ils entameront de plus en plus la capacité à financer le remplacement inévitable du matériel et l'entretien des chemins et des bâtiments.

*Cédric ROLLAND.*